



changement domicile permanent de mon fils

Par **MESPLES CARRERE**, le **23/06/2010** à **15:37**

Bonjour,

Après un divorce en 98 avec obtention de la garde de mon fils, son père à fait une demande de garde en 2005 (pour vivre un quotidien avec lui) à laquelle je ne me suis pas opposée. Aujourd'hui mon fils (15 ans) veut revenir vivre avec moi à Bordeaux (son père s'y oppose). J'ai fait ma demande auprès du tribunal de grande instance de Strasbourg qui vient de me faire parvenir une convocation pour le 20 octobre 2010. Hélas mon fils rentre en seconde à la rentrée en septembre et ne veut en aucun cas rentrer chez son père après les vacances. Comment puis-je procéder pour que mon fils puisse rester à Bordeaux et l'inscrire au Lycée. Merci pour votre réponse.

Cdt.

Sandra MESPLES-CARRERE